RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Attestation de délivrance de l’information donnée à son conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l’exercice de sa profession sur les biens communs

(Arrêté du 4 juillet 2007)

Je soussigné Yassine ABDI,

déclare sous ma responsabilité, conformément à l’article R.123-121-1 du Code de Commerce, avoir informé mon conjoint, Madame Louiza Salah Mansour

avec lequel je me suis marié(e)/pacsé(e) sous le régime de la communauté des biens, sur les conséquences des dettes contractées dans l’exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à [redacted] le 10/10/2026

[redacted]

(signature de Monsieur Yassine ABDI)

(1) La mention relative à l’absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.

Y.A.